



PREFET DE LA MOSELLE

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
BUREAU DE LA CIRCULATION ROUTIERE

**DELEGATION RESTREINTE DE SERVICE PUBLIC
POUR LE DEPANNAGE DES VEHICULES LOURDS SUR LE LOT
N°7PL - LESMENILS – METZ SUD (A31 PR284,270 AU PR 299,140
ET RN431 PR 0 AU PR 14,780)
LISTE DES CANDIDATURES ADMISES A L'AGREMENT**

Sur Avis de la commission départementale d'agrément des dépanneurs sur les autoroutes A.30, A.31 et A.320 et la voie expresse RN 431, réunie le mardi 17 décembre 2013 en préfecture, le Président déclare admis à l'agrément les candidatures suivantes :

Lot 7 PL – A31 : Lesménils à Metz sud (PR284,270 au PR 299,140) et RN431 (PR 0 au PR 14,780) : Garage OURY.

Fait à Metz, le 17 décembre 2013

LE PRESIDENT,
Pour le Président,
Le Directeur
des Libertés Publiques

Denis CLESSIENNE